

Fiche Technique

Fehler-Ex

Domaines d'application

- Pour les surfaces en bois, en plastique et en stratifié.
- Pour une retouche au pinceau souple et couvrante sur les surfaces unies.
- Pour la recoloration et l'obtention de tons de base dans la gamme des bois.
- Pour recouvrir le matériau de support en cas de coupe à travers le placage.
- Pour la coloration de Rex-Lith Transparent, Bois et Blanc 150-153.
- Recommandé pour l'intérieur et l'extérieur.

Caractéristiques du produit

- Vernis de finition pigmenté à base d'acrylique.
- Séchage rapide.
- Haut pouvoir couvrant.
- Peut être recouvert avec tous les vernis de retouche et de pulvérisation König.
- Bonne adhérence sur de nombreuses surfaces laquées, plastiques et métalliques (pas le PVC souple).
- Résistance limitée au PVC (joints de fenêtres/portes).
- Bonne résistance à la lumière et aux intempéries.
- Degré de brillance satiné.
- Les couleurs sont miscibles entre elles.

Instructions d'utilisation

Bien agiter le dépôt avant utilisation. Les billes d'agitation doivent être audibles. Mise en œuvre optimale à température ambiante. Possibilité de créer sa propre teinte en mélangeant différentes teintes (planche de mélange). Pour obtenir des couleurs plus brillantes, il est possible d'ajouter de la König Color-Tinktur 220 ou du König-Farb-Konzentrat 215.

Données du produit

Traitement recommandé :	à 18 - 25°C et 55 - 65% HR
Hors poussière :	après env. 1 - 2 min.
Sec au toucher :	Après ca. 2 - 5 min. (dépendant de la température ambiante et de l'épaisseur de la couche)
Résistance à la lumière :	bonne
Résistance aux intempéries :	bonne
Durée de stockage :	au moins 2 ans (dans le récipient d'origine fermé et à température ambiante)

Sécurité au travail / Conseils de sécurité

- Facilement inflammable.
- Irritant.
- Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.
- Tenir hors de portée des enfants.

Extrait des textes de loi. Pour plus d'informations, voir l'étiquette et la fiche de données de sécurité.

Instructions d'élimination

- Ne pas rejeter à l'égout.
- Ne jeter que les emballages vides ou secs avec les ordures ménagères.
- Les restes de matériaux peuvent être éliminés selon le code déchet n° AAV 080111 - *Déchets de peinture et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.*
- Vous trouverez des informations plus précises à ce sujet dans la fiche de données de sécurité ou demandez à votre service de gestion des déchets.

Ces informations sont fournies en toute bonne foi, ne doivent et ne peuvent être considérées que comme des conseils sans engagement et ne vous dispensent pas de vérifier vous-même si les produits que nous livrons sont adaptés aux applications prévues. Le cas échéant, les indications de procédé doivent être adaptées au cas par cas aux exigences spécifiques.